

dame d'Arlon que la circulation du Journal était toujours entravée et que les Etats de Luxembourg n'avaient pas réussi à obtenir pour lui la libre entrée dans le pays. Un retour à Luxembourg serait une démarche considérée par suite des tribulations qu'il avait souffertes ; il avait des ennemis tout-puissants, liés à d'autres plus puissants encore. La précoce vieillesse lui inspirait le désir de se retirer en Italie.

Le 2 mai, Feller expédia au prince-évêque de Liège un numéro du Journal où il se défendait contre un pamphlet publié contre lui dans cette ville avec l'autorisation du censeur. Le gouvernement de Bruxelles avait fait confisquer tous les exemplaires d'un premier pamphlet, mais les défenseurs des livres usités dans les séminaires, les jureurs de liberté et d'égalité s'étaient ligüés pour faire de Liège l'entrepôt de leurs diatribes. Tous ces écrivains avaient suscité une nouvelle guerre contre lui ; le censeur de cette ville attaquant son Journal, Feller ne voulait avoir aucun égard pour lui. Son mécontentement contre le régime autrichien augmentait de jour en jour. L'empereur François a violé son serment en nommant des josphistes et des jacobins au Conseil d'Etat et au Conseil Privé, il allait être frappé par la vengeance divine. Feller avait voulu rallier tous ceux qui protestaient contre la politique religieuse du gouvernement, mais tout le monde était fatigué de démarches stériles. Inutile de parler de l'érection d'un évêché à Luxembourg, puisque le gouvernement en supprimait tant qu'il pouvait ; ce projet n'avait été conçu que pour détruire quelques abbayes du pays et pour y mettre un mauvais sujet comme évêque.<sup>1)</sup> Il joignit à une lettre du 20 mai quelques exemplaires de la

Brosius, Feller, Du Vivier et autres, qui en soutenant qu'il faut laisser les choses comme elles sont, dans la Province de Brabant, traitent de novateurs, de brouillons et d'impies ceux qui disent qu'il est nécessaire de procéder dans cette province à l'organisation d'une meilleure représentation, et à celle du gouvernement Républicain qui, d'après le vœu général, doit-êrre substitué au ci-devant gouvernement monarchique. Bruxelles, 20 février 1790. — Lettre d'un citoyen de Bruxelles à son ami de Gand, sur la conjuration des Vonckistes 1790 écrite par Feller, reproduite dans le Journal du 15 juin 1790. — Point de nouveauté. Liège 1790, 4 pages in 8°. — La lettre K. à M. l'abbé de Feller après la captivité de Babylone. A Jerusalem (Bruxelles) 1791, 16 pages in 8°. — Réponse à une calomnie de l'abbé de Feller contre les Catholiques Jansénistes de Hollande, qu'il accuse de coalition avec les Philosophes et les ennemis de l'Etat. Utrecht et Amersfoort, 1793, 43 pages in 12°. — Une traduction hollandaise de cette brochure, écrite contre un article du Journal du 1<sup>er</sup> avril 1793, parut à Utrecht et à Amsterdam.

Dans le Journal du 1<sup>er</sup> mars 1789, Feller mentionne encore un libelle : Lettre adressée à l'ex-jésuite Feller par un de ses abonnés, imprimé à Bruxelles, quoique le titre indique Paris. Il y est qualifié d'insensé, d'enragé, d'hypocrite, de Ravailac, de monstre, etc. L'auteur d'une lettre anonyme insérée en juin 1789 dans la feuille de Herve avait traité Feller d'imposteur, de Tartuffe, de Pierlot, de serpent, de Beelzebuth.

<sup>1)</sup> Le 20 avril 1782, le prince de Starhemberg qui était alors ministre plénipotentiaire expédia à la Chancellerie autrichienne des Pays-Bas une « consulte » du Conseil Privé du 8 accompagnée des pièces suivantes : 1<sup>o</sup> Observation sur la nécessité et les moïens d'ériger un évêché dans la Province de Luxembourg. 2<sup>o</sup> Remarque sur les avantages qu'on pourroit retirer du revenu de l'Abbaïe de St.-Hubert relativement à l'érection d'un Evêché dans ladite Province. A cette pièce était joint un état des revenus de cette abbaye. 3<sup>o</sup> Mémoire du cardinal Herzan, concernant la demande à faire au nom de S.M. au Pape pour l'érection de l'Evêché en question. Voir les études de Jean Peters : *Die luxemburger Bistumsfrage*, Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal, et de M. Emile Donckel : *Wie entstand das Bistum Luxemburg ?* Luxembourg 1946.